
DES ÉLÈVES DE STMG ONT REVÊTU LA ROBE DE LA JUSTICE AU LYCÉE LACASSAGNE

Sébastien GARY – CC BY NC SA – 16/01/2025

Introduction

Le jeudi 16 janvier 2025, les élèves de Terminale du Lycée Lacassagne ont revêtu la robe pour débattre et rendre une décision de justice sur une affaire fictive, grâce à l'animation de l'association Possible.



Figure 1 Le lancement de l'atelier

Le déroulement des activités

Pour mobiliser les élèves, les intervenant ont commencé par une activité nuage de mots et un quiz pour leur permettre de prendre confiance dans leurs connaissances acquises en classe. Après cet échauffement, nous avons pu passer au procès fictif.

Les intervenants ont d'abord présenté l'affaire, et expliqué le rôle des différents acteurs au sein de la cour. Ils ont précisé l'ordre des prises de paroles, et expliqué le déroulement de la suite de l'atelier.

Puis ils ont revêtu leurs robes et leurs bavoirs, et nous ont offert a plaidoirie de la partie civile, le réquisitoire du procureur, et la plaidoirie de la défense. Puis les dossiers des pièces à conviction ont été distribués aux élèves.

Nos jeunes juges ont ensuite débattu et délibéré en groupe. Ils ont ensuite, à leur tour, revêtu le robe de magistrat et rendu leurs décisions sur la culpabilité du prévenu et la peine qui leur semblait juste.

Félicitations aux élèves pour leur implication, leurs prestations, leurs débats et qui ont dépassé leurs appréhension de l'oral.

Les bénéfices pour les élèves

Lors du débriefing dans la séance suivante, les élèves se sont montré très satisfait et ont pris conscience de plusieurs éléments utiles pour la suite de l'année :

- Nécessité d'argumenter une décision et de structurer cette argumentation
- Côté plaisant de l'exercice oral
- Nécessité de l'écrit pour préparer l'oral
- Besoin d'être précis sur les termes juridique
- Importance le la méthodologie
- Difficulté de prendre une décision pouvant être lourde de conséquences

Mais aussi des changements de posture face au travail, comme le témoignage de cette élève : « c'était compliqué, mais c'est ça qui était intéressant ».

Bilan extrêmement positif, donc. Un très grand merci à l'association possible et à ses intervenants pour cette belle expérience.

Merci également à M. MONTEZ, IA-IPR d'Histoire et Géographie ainsi qu'à Mme DUGRIP, chargée de mission de la DAAC de Lyon, pour leur présence et leurs retours enrichissants et constructifs.

Merci enfin à Mme DOUVILLE pour son aide et son conseil dans le montage du projet.

<https://www.association-possible.fr/>